

Chers et chères collègues,

En 2011, la feuille de route pour la fusion des Ecoles des Mines avec l'Institut Télécom a été donnée par la tutelle, et en 2012 l'Institut Mines Télécom est officiellement créé (décret 2012-279 du 28 février 2012), par rattachement des Ecoles des Mines à L'institut Télécom, qui change alors de nom. En 2015 le ministère de l'Economie valide l'intégration des écoles des Mines au sein de l'IMT.

Depuis cette date, la convergence entre les anciennes écoles indépendantes est en cours. Les ambitions de notre Institut au niveau de la recherche ont été de devenir un opérateur majeur au niveau national et international. Pour cela, une stratégie de recherche a été bâtie.

Le Conseil Scientifique a pour mission d'évaluer et conseiller l'Institut sur sa stratégie de recherche et d'innovation. Au sein de ce conseil, nous, les représentants élus des professeur.e.s avons eu comme mission de donner un regard de l'intérieur, complémentaire à celui des autres membres du Conseil Scientifique, les personnalités extérieures.

Parmi les anciens représentants, nous, Pascaline PRÉ et Miguel LOPEZ-FERBER, avons décidé de présenter à nouveau notre candidature. Il nous semble important qu'il y ait un renouvellement des représentants, couvrant encore davantage la diversité des écoles et des thématiques scientifiques. De même, nous pensons qu'il est important de maintenir un fil dans ce conseil, de façon à pouvoir transmettre tout le contexte, ainsi que les sujets qui n'ont pas encore abouti. Pascaline a été élue lors de la dernière mandature, et Miguel l'est depuis 2014.

Nous voulons continuer à servir dans cette instance avec la même conviction que depuis le début, en apportant en plus de notre expérience comme enseignants-chercheurs, celle acquise au sein du Conseil Scientifique.

Les enjeux dans la prochaine mandature sont ceux de l'évaluation de la stratégie scientifique 2018-2022, et du déploiement des instruments d'accompagnement de la recherche et l'innovation. De plus, il y aura l'élaboration du plan stratégique pour la prochaine période (2022-2026).

Cette stratégie d'Institut doit être en harmonie avec les identités de chacune de nos écoles dans leur contexte local et régional, de façon à faciliter la réalisation de nos missions de recherche, de formation et d'appui au développement économique, les trois missions indiquées dans le décret de constitution de l'IMT. Elle doit aussi permettre de conjuguer nos forces pour contribuer au rayonnement et à la valorisation de notre recherche dans nos différents domaines de compétences. Elle doit enfin induire une organisation collective propice au développement de l'excellence scientifique dans un environnement inclusif et attractif, notamment auprès des jeunes chercheur.e.s.

Nous y veillerons.

Pascaline Pré (IMT Atlantique) et Miguel Lopez Ferber (IMT Mines Ales)